

Guide

SENIOR



Orlanwelz

Edition 2018

Mon guide SENIOR



Un guide pour les aînés
 édité par l'administration communale et le
 conseil consultatif communal des aînés !



Administration communale - **064/43.17.17** - info@morlanwelz.be
 2 rue Raoul Warocqué - 7140 Morlanwelz

NOM, PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE – GSM :

E-MAIL :

NUMERO DE REGISTRE NATIONAL : _____

GROUPE SANGUIN (ENTOUREZ-LE) : O+ / A+ / B+ / O- / A- / AB+ / B- / AB-

MON HÔPITAL :

MALADIE(S) CHRONIQUE(S) :

MEDICAMENTS PRESCRITS :

.....

ALLERGIE(S) EVENTUELLE(S) :

MON MEDECIN :

MON KINE :

MON NOTAIRE :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL

Petits conseils : affichez ce tableau dans un endroit aisément accessible pour faciliter les démarches en cas de secours et ayez toujours un sac prêt avec le strict minimum en cas de transport à l'hôpital.



Le *Conseil consultatif communal des aînés* a voulu éditer un 2^e livret spécialement destiné aux seniors de notre entité.

S'y trouvent regroupés les numéros de téléphone d'urgence et d'autres numéros utiles qui leur permettront de trouver de l'aide en cas de problème ; ainsi que les activités proposées par le service du 3^e âge.

Nos soucis constants : promouvoir la place des aînés au sein de notre société, élever leur niveau de santé, préserver leur bien-être corporel et intellectuel.

Le *Plan de cohésion sociale* (P.C.S.) développe des projets qui visent à maintenir les seniors en bonne santé grâce aux activités physiques et mentales.

Avec les projets d'éducation permanente, ils ont des occasions de participer à la vie sociale, culturelle et associative.

C'est ainsi qu'on peut continuer à jouer un rôle citoyen dans notre vie de tous les jours et donc apporter une pierre toujours utile à l'édifice.

Nous vous invitons à détacher ce livret et à le conserver !



Josée INCANNELA
 Echevine du 3^e Âge



Christian MOUREAU
 Bourgmestre



MON
«guide senior»
Un tableau à conserver !

Introduction
Conseil consultatif communal des Aînés

Numéros importants

- Groupements de pensionnés
- Taxi de la Solidarité
- Solidarité

- PCS
- CPAS
- Personnes à mobilité réduite
- GRAPA

- CSD
- ALE
- Croix-Rouge
- Police

- Transports
- Administration communale : services

Santé
(médecins, pharmaciens, vétérinaires...)

Quelques conseils de survie

- Hôpitaux, mutuelles
- Maisons de repos

- Aides spécifiques à certaines maladies
- Souhaits de fin de vie



Pour contacter les groupements de pensionnés

Amicale des seniors «Amitié Fraternité»
DRUART Rose-Marie - Tél : 064/44.22.52
LESPAGNE Jacques - Tél : 0497/65.80.23

Amicale des pensionnés socialistes de Morlanwelz
LEFEVRE Claudine - Tél : 064/26.30.04
VASSART Maurice - Tél : 0496/61.92.77

Amicale chrétienne des pensionnés de Carnières
LIETARD Jean-Marie - Tél : 064/44.44.41
DRAMAIX Charles - Tél : 0496/76.60.38

Amicale libérale des pensionnés de Morlanwelz
FENAROLI Nicole - Tél : 064/44.21.06

Comité de coordination des groupements patriotiques
ARNOULD Christian - Tél : 064/44.56.80

La maison de repos MariemontVillage
LEBORGNE André - Tél : 0476/91.08.25

La maison de repos les Foyers de Bascoup
OLEFFE JESSICA - Tél : 064/43.27.27

Les associations de l'entité de Morlanwelz proposent diverses activités qui leur sont propres. Chaque année, une excursion regroupant des membres de toutes les associations est organisée dans le courant du mois de septembre (un jeudi).

Si vous souhaitez de plus amples informations concernant les activités ainsi que le voyage de septembre, veuillez contacter le service du 3^e âge de l'administration communale (064/43.17.28) ou adressez-vous à une des personnes ci-dessus.



Numéros importants

	112 URGENCES POLICE - POMPIERS - SAMU www.sos112.be
	101 POLICE www.police-mariemont.be
	1733 MEDECIN DE GARDE www.1733.be
	0903/99.000 PHARMACIE DE GARDE www.pharmacie.be
	116.000 CHILD FOCUS Fondation pour enfants disparus et sexuellement exploités www.childfocus.be
	070/245.245 CENTRE ANTIPOISONS
	071/102.111 CENTRE DES BRÛLÉS DE LOVERVAL Vous vous sentez seul(e), vous avez envie de parler à quelqu'un...
	107 TELE-ACCUEIL
	0800/30.330 RESPECT-SENIORS www.respectseniors.be
	065/879.030 HYGEA - ramassages des poubelles / encombrants www.hygea.be
	1718 Pour toute question à la Région wallonne
	0800/87.087 ORES, pour les odeurs de gaz (dépannage gaz/électricité : 078/78.78.00 - toute information : 078/15.78.01) www.ores.be
	070/344.344 - perte/vol de carte de banque 0800/2123.2123 - perte/vol de carte d'identité



Taxi de la Solidarité

Qu'est-ce que le taxi de la solidarité ?

Le «taxi de la Solidarité» est un service de transport de proximité et d'accompagnement organisé par le Plan de cohésion sociale (P.C.S.) de l'administration communale.

Pour qui ?

Pour les habitants de Morlanwelz :

- de plus de 55 ans qui éprouvent des difficultés à utiliser les autres moyens de transport ou qui ne possèdent pas de véhicule, ou qui ont besoin d'un accompagnement ;
- présentant un handicap léger ou momentané ;

Quel est le tarif ?

Coût dans l'entité :

5-€ pour la 1^{re} heure + 3-€ la 2^e heure prestée et/ou entamée.
Coût en dehors de l'entité :
3-€ par heure + 0,40-€ par kilomètre parcouru (dans un rayon de 25 kilomètres max.).

Activités proposées par le service :

- 19 avril : shopping à Mons (6-€) ;
- 3 mai : goûter de fête des mères (3-€) ;
- 17 mai : shopping à Louvain-la-Neuve (6-€) ;
- 14 juin : journée à Bruges (8-€) ;
- 13 juillet : journée à Blankenberge (15-€).
- Et bientôt, détente et bien-être dans la nouvelle piscine de la MariemontVillage !

Appelez le numéro unique :

064/43.17.34



Plan de Cohésion Sociale de Morlanwelz (PCS)

Au 48, Place de Carnières

Tout est gratuit !

- **Soirées «sport en toute décontraction»** tous les mardis de 18h30 à 20h (fitness, aérobic, marche...).
- **Boug'Seniors** les mercredis de 17h à 18h.

A la maison de quartier de la Cité des Epines:

- **Atelier cuisine** un mardi par mois de 10h à 15h.

A la salle omnisports à la rue Pont du Nil à Morlanwelz :

- **Gym douce** les jeudis de 17h à 18h.

Pour toutes informations et rendez-vous :

064/43.17.34 - sophie.olivier@morlanwelz.be

Centre public d'action sociale / CPAS

Le CPAS vous offre une multitude d'aides :

- Repas, courses, ménage, lessive, repassage...
- Télévigilance : un appareil qui vous met en contact avec un interlocuteur capable de vous orienter en fonction de l'urgence et de faire appel au service concerné.
- Ecoute, soutien dans les moments difficiles.
- Assistance pour certaines tâches administratives.
- Hébergement en maison de repos : le CPAS collabore avec les spécialistes et avec vos familles pour trouver la solution la mieux adaptée pour vous.
- Petites réparations, entretien, dépannage, déneigement, jardinage, tonte de pelouse, taille de haie et arbuste, entretien de sépulture...
- Aide à l'épanouissement culturel et sportif.

Pour toutes informations et rendez-vous :

064/43.16.20 - aidefamille@morlanwelz.be



Centrale de Services à Domicile (CSD)

Vous pouvez avoir besoin d'aide dans vos tâches quotidiennes, c'est pourquoi les «Centrales d'aide à domicile» (CSD) vous offrent divers services à domicile. Ceux d'aides familiales ou ménagères, d'infirmières, de kinés... les CSD coordonnent un ensemble de services qui permettent de répondre aux besoins de toute personne qui, temporairement ou non, souffre d'une autonomie diminuée : soins, repas, courses à faire, ménage, etc.



Pour toutes informations, composez le **078/15.52.23**.

L'Agence locale pour l'Emploi (ALE)

L'ALE de Morlanwelz vous offre une aide dans vos activités quotidiennes au tarif de 5,95-€ de l'heure, assurances comprises.

- **Petits travaux de réparation et d'entretien** refusés par des professionnels en raison de leur faible importance (peinture...).
- **Aide au petit entretien de jardin** : déneigement et balaieage de feuilles, taille de haies, de rosiers, placement de petites clôtures et barrières, tonte de pelouses, bêcheage, semis, plantations dans les potagers, petits travaux de déblayage, nettoyage, plantation et entretien de parterres de fleurs.
- **Aide à la surveillance ou à l'accompagnement** de personnes malades, d'enfants ou d'animaux.

Pour toutes informations, contactez Dominique VAN DEN BERGE au **064/43.17.15** - ale@morlanwelz.be



Heures d'ouverture du bureau (à l'hôtel communal) :
Tous les matins de 8h30 à 12h sauf le mercredi.
Le lundi de 13h30 à 16h.
Mardi et jeudi après-midi sur rendez-vous.



Pour les personnes à mobilité réduite

La carte de stationnement pour personne handicapée : C'est une carte qui vous octroie certains avantages pour parcourir le véhicule que vous conduisez ou celui dont vous êtes passager. La carte est personnelle et nul autre ne peut donc l'utiliser si vous n'êtes pas à bord du véhicule.

Pour toute demande de **carte de stationnement**, contactez le *SPF Sécurité sociale*, direction générale «personnes handicapées» au **0800/98.799** - HandiF@minsoc.fed.be

Pour toutes informations sur les **places réservées** aux personnes à mobilité réduite, prenez contact avec le service «mobilité» communal : Bernard VANDYCKE au 064/43.17.23.

Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)

La GRAPA est une prestation qui a pour but d'offrir une aide financière aux personnes âgées ne disposant pas de moyens suffisants, cette aide peut être obtenue en complément d'une pension ou non.

L'âge requis pour obtenir cette prestation est fixé à 65 ans. Pour bénéficier de la GRAPA il faut être belge, ressortissant de l'Union européenne, réfugié, apatride ou de nationalité indéterminée. Votre lieu de résidence principale doit être en Belgique, c'est-à-dire que vous devez résider de manière effective et permanente sur le territoire belge.

Le bénéficiaire peut, comme dans le régime de pension, introduire la demande de 3 manières :

- Apres de l'administration communale où il a sa résidence principale (**064/43.17.68** - etatcivil@morlanwelz.be).
- Apres de l'Office national des Pensions (numéro gratuit : **1765**).
- Via le site internet : www.demandepension.be

Croix-Rouge

La Maison Croix-Rouge de Mariemont vous propose :

- **Prêt de matériel médical** : lit électrique livré par les bénévoles de la Maison Croix-Rouge, location de lits médicalisés, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, aérosols...
- **Vesti boutique** : vente de vêtements de seconde main à petit prix (enfant : 0,50€, adulte 1-€) afin de permettre de se vêtir et d'avoir un plus grand pouvoir d'achat pour se nourrir ; reprise de vêtements, bibelots, petits meubles en très bon état...
- **Epicerie sociale** en partenariat avec le CPAS.
- **Boutique** : bibelots, vaisselle, déco, jouets...

Pour toutes informations, contactez le **0498/70.39.01**.

2, chaussée de Mariemont -7140 Morlanwelz



Heures d'ouverture : le lundi de 10h à 13h et du mardi au vendredi de 9h à 17h.

Zone de Police de Mariemont



Les agents de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et tentent de résoudre les problèmes qui surviennent et qui peuvent nuire à la qualité de vie des habitants.

- Le commissariat de police de Morlanwelz se trouve à la rue du Roujuste, n°25 à Carnières. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h30 (**064/513.120**).
- En dehors de ces heures vous pouvez prendre contact au **064/513.200** ou vous rendre à l'hôtel de police situé à la chaussée de Nivelles, 91 à 7170 Manage.

- En outre, tous les jours ouvrables, en horaire décalé (jusqu'à 22h), un service de surveillance est assuré par deux inspecteur(trice)s de quartier, sur tout le territoire de la zone, à votre disposition.

Bien sûr, en cas d'urgence, appelez le 112 !

Transports : vos avantages

Les Seniors et le TEC (bus) :

A partir de 65ans, les usagers du TEC bénéficient de l'**abonnement Horizon+65+** donnant accès à l'ensemble du réseau TEC gratuitement (si vous êtes bénéficiaire d'une intervention majorée) ou au tarif préférentiel de 36-€ par an.

Attention : pour obtenir un abonnement, vous devez être détenteur de la carte Mobib, qui coûte 5-€ et est valable 5 ans. Les abonnements peuvent être renouvelés via les guichets automatiques qui se trouvent sur la place de Carnières et à côté de la gare de Morlanwelz.



Pour toutes informations, composez le **065/38.88.15** ou info.hainaut@tec-wl.be

Les Seniors et la SNCB (train) :

Les seniors bénéficient de **billets aller/retour à 6,20-€**. La seule condition est de prendre le train après 9h du matin. Vous pouvez acheter vos tickets avec le guichet automatique qui se trouve à la gare.



Pour toutes informations, appelez le **02/528.28.28** ou visitez le site www.belgianrail.be

La taxe «voiture»

Pour recevoir des informations concernant vos taxes et votre taxe «voiture» : appelez le **1718** ou écrivez au «Service public de Wallonie» : fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be



Direction Générale Opérationnelle de la Fiscalité
Département de la fiscalité des véhicules
Avenue Gouverneur Bovesse, 29 à 5100 Jambes



Administration communale de Morlanwelz

- Numéro général :064/43.17.17**
- Secrétariat du Bourgmaster064/43.17.90
 - Service du 3^e âge 064/43.17.28 ou 064/43.17.32
 - Service des travaux064/43.16.00
 - Service mobilité064/43.17.23
 - Services population & état civil :064/43.17.24
 - Service urbanisme :064/43.17.59
 - Agence locale pour l'Emploi - ALE :064/43.17.15
 - Plan de cohésion sociale (PCS) :064/43.17.34
 - Gardiens de la paix / PSSP:064/43.17.87
 - Service des taxes :064/43.17.49
 - Service étrangers :064/43.17.60
 - CPAS :064/43.16.20
 - Bibliothèque :064/43.16.70
 - Centre culturel «Le Sablon» :064/43.17.18

Heures d'ouverture des services population et état civil

Lundi, mardi, mercredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
Jeudi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h
Samedi
de 10h à 12h

En juillet et août, les services sont accessibles de 8h à 11h30 et de 13h à 14h45.

Besoin d'aide pour une démarche administrative?
N'hésitez pas à contacter l'Echevine des Seniors,
Josée Incannella au **0496/12.94.13** !

Votre santé

Médecins

- BOUGARD** Place de Carnières, 6
064/45.10.93 - 0495/18.21.60
- BRUNO** Place Albert 1^{er}, 8
064/45.93.52
- BUSQUIN** Rue du Beauregard, 45
0497/06.15.80
- DE MATTEIS** Chaussée Brunehaut, 23
064/44.64.49
- DUMONT** Rue Raoul Warocqué, 14
064/44.80.48
- GUSTIN** Rue Delbègue, 35A
064/44.66.17 - 0477/90.60.70
- HENNE** Avenue Churchill, 16/3
064/46.08.86
- MARTIN** Rue Duvivier, 21
064/55.49.36
- MOROSINI** Rue Abel, 35A
064/44.58.45
- MATAGNE** Rue Waresaix, 50
064/44.56.72
- THIJS - VANDENBOSCH** .. Place Max Buset, 9
064/33.30.29
- VERBESSELT** Rue du Houssu, 5
064/44.22.88
- WASTELAIN** Rue Edmond Peny, 27
0474/85.38.95

Centre de santé «Cap Sud» :

- DE BODT - DELVAUX - DUPONT - FAYT - MARRE**
..... Place Albert 1^{er}, 1 - 064/67.67.34

Médecin de garde : composez 24h/24 le 1733

ou allez au poste de garde, au 29, rue Marie de Hongrie à 7130 Binche de 8h à 20h le week-end et les jours fériés.



Pharmaciens

- BUSQUIN** Rue Duvivier, 7 (Carnières)
064/43.22.88
- CASTELAIN - MULTIPHARMA** .. Place du Marché, 2 (Morlanwelz)
064/44.22.70
- DALLONS** Rue Waresaix, 55 (Carnières)
064/44.80.11
- DEGHISLAGE - MULTIPHARMA** .. Place de Carnières, 37 (Carnières)
064/44.21.22
- HAMAIDE** Avenue W. Churchill, 25 (Morlan.)
064/28.38.98
- LARSILLE - FAMILIA** Chée Brunehaut, 415 (Carnières)
064/44.21.87
- LEJONG** Grand-Rue, 53 (Morlanwelz)
064/45.13.92
- MAGAIN** Rue de la Station, 72 (Carnières)
064/44.62.16
- MARCQ** Place de M-Ste-Aldegonde, 38
064/33.40.48
- SCHNITZLER** Rue Royale, 149 (Carnières)
064/44.26.46
- VALENTIN** Grand-Rue, 10 (Morlanwelz)
064/44.20.62

Pharmacie de garde : www.pharmacie.be ou **0903/99.000**

Vétérinaires

- LIBERTON** Chaussée de Mariemont, 44
064/45.95.72
- LIÉNARD** Rue Saint-Eloi, 47
064/21.44.75
- JACQUET** Place de Carnières, 49
064/45.03.68

Polyclinique / spécialistes

- «ACACIA» (Hubinot) Rue Docteur J. Rondeau, 60
064/45.15.27

Quelques conseils de survie

Comment réduire les risques d'incendie ?

- Installez chez vous des détecteurs de fumée.
- Faites installer et vérifier vos installations de chauffage et d'électricité par un professionnel.
- Ne fumez jamais au lit.
- Évitez d'utiliser des matériaux inflammables lors de la construction et/ou rénovation de votre habitation.
- Ne placez jamais des rallonges sous les tapis, draps ou portes.
- Veillez à ce que les appareils électriques ne soient pas à proximité de l'eau.
- Nettoyez régulièrement les filtres de votre séchoir et de votre hotte.
- Séchez votre linge dans le sèche-linge électrique ou sur le séchoir à linge, pas sur votre radiateur.
- Ne laissez jamais de bougies allumées sans surveillance.

Que faire en cas d'incendie ?

- Alertez tout le monde dans la maison et quittez votre habitation sans vouloir sauver in extremis des objets «de valeur».
- Appelez les pompiers : **112**.
- Rampez au ras du sol, un chiffon mouillé sur la bouche. Près du sol, il fait moins chaud et l'air y est moins toxique. Si vous êtes désorienté, gardez toujours un contact avec le mur avec la même main.
- Si une poignée de porte est chaude au toucher, n'entrez pas dans la pièce où le feu règne. Si vous êtes obligé d'y passer, ouvrez la porte en restant courbé.
- Gardez les portes et fenêtres fermées, car l'oxygène attise le feu. Vous résisterez un peu mieux au feu derrière une porte fermée dont vous avez calfeutré les interstices avec des tissus mouillés.



Pour plus d'informations en cas de danger, de canicule ou de grand froid:

N'hésitez pas à contacter votre aide ou infirmière à domicile en cas de situation difficile. En cas de troubles liés au grand froid, contactez immédiatement votre médecin traitant.

Pour toute question de sécurité, contactez Bianca VERMIGLIO au **064/43.17.46**, responsable du plan d'urgence à l'administration.

En cas d'urgence, formez le **112**.

- Séjournez le plus possible dans la pièce la plus fraîche de votre habitation, ou dans un lieu ombragé.
- Si vous avez un ventilateur, faites-le fonctionner mais pas trop près de vous ni trop longtemps.

Le «**grand froid**» demande à votre corps de faire des efforts supplémentaires sans que vous ne vous en rendiez compte. Votre cœur bat plus vite pour éviter que votre corps ne se refroidisse. Voici quelques conseils :

- Chauffez sans surchauffer votre logement en vous assurant de sa bonne ventilation.
- Nourrissez-vous correctement et ne buvez pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Évitez de sortir tôt le matin ou tard le soir car il fait encore plus froid que pendant la journée.
- Couvrez-vous suffisamment si vous devez sortir afin de garder le corps à une bonne température. Couvrez particulièrement les parties qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds et couvrez-vous le nez et la bouche pour respirer un air moins froid. Mettez plusieurs couches de vêtements.

Que faire en cas de canicule ou de grand froid ?

On parle de «**canicule**» quand, pendant plusieurs jours, les températures sont très élevées et qu'elles ne diminuent pas ou très peu la nuit. Voici quelques conseils :

- Donnez de vos nouvelles à votre famille, vos amis.
- N'ouvrez les fenêtres qu'aux heures les plus fraîches de la journée.
- Mangez comme d'habitude (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Buvez en suffisance, même sans soif : eau, jus de fruits mais pas d'alcool.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Fermez les volets et les rideaux pendant la journée.
- Prenez des douches ou des bains régulièrement dans la journée et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un gant de toilette.

Le «**grand froid**» demande à votre corps de faire des efforts supplémentaires sans que vous ne vous en rendiez compte. Votre cœur bat plus vite pour éviter que votre corps ne se refroidisse. Voici quelques conseils :

- Chauffez sans surchauffer votre logement en vous assurant de sa bonne ventilation.
- Nourrissez-vous correctement et ne buvez pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Évitez de sortir tôt le matin ou tard le soir car il fait encore plus froid que pendant la journée.
- Couvrez-vous suffisamment si vous devez sortir afin de garder le corps à une bonne température. Couvrez particulièrement les parties qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds et couvrez-vous le nez et la bouche pour respirer un air moins froid. Mettez plusieurs couches de vêtements.

Faire face à des problèmes de santé

Les hôpitaux les plus proches :



C.H.U. Tivoli
Avenue Max Buset, 34
7100 La Louvière
064/27.61.11
information@chu-tivoli.be
Site web : www.chu-tivoli.be



Hôpital de Jolimont
Rue Ferrer, 159
7100 Haine-Saint-Paul
064/23.30.11
Site web : www.jolimont.be

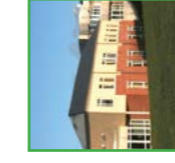
Les mutualités :

- **Solidaris mutualité socialiste du Centre, Charleroi et Soignies**
Avenue des Alliés 2 - 6000 Charleroi - 071/50.77.77
- **Mutualité chrétienne du Hainaut Oriental**
Rue du Douaire 40 - 6150 Anderlues - 071/54.85.48
- **Mutualité neutre du Hainaut**
Avenue de Waterloo 23 - 6000 Charleroi - 071/20.52.11
- **Mutualité libérale Hainaut-Namur**
Rue A. France 8-14 - 7100 La Louvière - 064/23.61.90
- **Partena - Mutualité libre**
Boulevard Mettwie 74-76 - 1000 Bruxelles - 02/444.41.11
- **Omnimut mutualité libre de Wallonie**
Rue Natalis 47 B - 4020 Liège - 04/344.86.11
- **Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité**
Rue Neuve 20 - 7000 Mons - 065/35.22.44
- **Caisse des soins de santé HR Rail**
Boulevard Charles-Quint 29A - 7000 Mons - 065/58.25.81



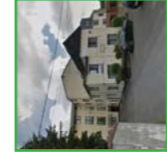
Les maisons de repos de l'entité

MariemontVillage



Rue Général de Gaulle, 68
7140 Morlanwelz
064/88.71.11
info@mariemontvillage.be
www.mariemontvillage.be

Les Foyers de Bascoup Groupe Foyers Saint-Joseph



Chaussée de Bascoup, 2
7140 Morlanwelz
064/43.27.27
david.ducro@groupefsj.be

La Nouvelle Harmonie S.A.



Rue des Ateliers, 47
7140 Morlanwelz
064/45.14.36
harmoniesocial@gmail.com

Maison Notre-Dame



Rue Dufonteny, 13
7141 Carnières
064/43.23.23
homend-carnieres@acis-group.org
www.acis-group.org

Le CPAS vous propose un service «**Hébergement en maison de repos**» qui vous aide à trouver la solution la plus adaptée aux besoins spécifiques de votre parent, en collaboration avec les partenaires de terrain : hôpitaux, médecins traitants, infirmiers, kinés, administrateurs judiciaires...

Informations au **064/43.16.26** ou les mardis de 8h30 à 11h sur rendez-vous au CPAS, Place Albert 1^{er}, 13 à Morlanwelz.

Aides spécifiques pour certaines maladies

Maladie d'Alzheimer

La ligue Alzheimer

Objectif : *accompagner, informer, défendre et écouter.*

Informations au **0800/15.225**
ligue.alzheimer@alzheimer.be - www.alzheimer.be

Maladie de Parkinson

L'association Parkinson

Objectif : *informer, écouter, aider.*

Informations au **081/56.88.56**

info@parkinsonasbl.be - www.parkinsonasbl.be
Rue des Briquetteries, 1/3 - 7100 La Louvière

Diabète

L'association belge du diabète

Objectif : *défendre les droits et intérêts légitimes des personnes diabétiques.*

Informations au **02/374.31.95**
abd.diabete@diabete-abd.be - www.diabete-abd.be

Cancer

La fondation contre le cancer

Objectif : *prévenir, dépister, accompagner.*

Informations au **02/736.99.99**
info@fondationcontrecancer.be - www.cancer.be

Soins palliatifs

Portail des soins palliatifs en Wallonie : www.soinspalliatifs.be

«**Reliance**» - association régionale des soins palliatifs Plate-forme «soins palliatifs» et équipe de soutien à domicile.
Objectif : *maintien à domicile des personnes en soins palliatifs par le soutien des soignants et des proches.*

Rue de la Loi, 30 - 7100 La Louvière

064/57.09.68 - reliance@belgacom.net

Souhaits de fin de vie

Euthanasie

Portail du **SPF «santé publique**, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement» : www.euthanasiedeclaration.be
- 02/524.97.97 - info@sante.belgique.be

ADMD - Association pour le droit de mourir dans la dignité

Objectif : *obtenir que soient respectés les législations ainsi que les droits du patient d'être informé de son état, de refuser tout acharnement thérapeutique, de demander l'euthanasie, etc.*

Informations : **0472/25.37.08** (Michèle DELOYER)

Don d'organes

Dans notre pays, il existe une loi basée sur le principe de la *solidarité présumée*. Cela signifie que toute personne n'ayant pas manifesté son opposition à cette loi de son vivant est supposée être d'accord avec le prélèvement d'organes après la mort. Toutefois si un prélèvement d'organes est envisagé, des membres de la famille au premier degré et conjoint(e) peuvent néanmoins s'opposer éventuellement au don d'organes.

Il vous est donc conseillé de **renseigner votre famille** de votre opinion vis-à-vis du don d'organes et de vous rendre au **service population** de l'administration communale pour remplir un formulaire spécifiant, soit que vous êtes donneur d'organes, soit que vous ne souhaitez pas être donneur.

Informations au service population - **064/43.17.24**.

Don du corps à la science

Si vous souhaitez léguer votre corps à la science, vous devez vous adresser directement à l'université de votre choix et exprimer clairement votre volonté à travers un document écrit de votre main, daté et signé, en deux exemplaires (un pour l'université et un pour vous).

Informations au service population - **064/43.17.24**.